



## **PROJET IREE-MONO**

### **INITIATIVE REGIONALE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT DANS LE BASSIN TRANSFRONTALIER DU FLEUVE MONO**

---

#### **Termes de référence**

Recrutement d'un(e) consultant(e) expert(e) pour la préparation et l'animation de la formation sur la démarche du FEM sur l'Analyse Diagnostique Transfrontalière et le Programme d'Action Stratégique (ADT/PAS) dans le Bassin Transfrontalier du Fleuve Mono (Bénin & Togo)

[AC/OSS/IREE\_Formation-ADT/PAS-IREE-MONO /280225-12]

Février 2025

## TABLE DES MATIERES

1. Contexte .....	3
2. L'Approche ADT/PAS du FEM .....	4
3. Objet de la mission .....	4
4. Responsabilites et taches du consultant .....	5
4.1. Développement des modules de formation en ADT/PAS .....	5
4.2. Revue de la planification de l'ADT/PAS appliquée au projet IREE-MONO.....	5
5. Resultats Attendus .....	5
6. Profil et qualifications du (de la) consultant(e) .....	6
6.1. Formation / Education .....	6
6.2. Expérience et compétences .....	6
7. Livrables attendus et paiement.....	6
7.1. Livrables.....	6
7.2. Paiement .....	6
8. PRESENTATION DU DOSSIER .....	7
8.1. Offre technique .....	7
8.2. Offre financière .....	7
9. EVALUATION.....	7
9.1. Evaluation technique.....	7
9.2. Evaluation financière.....	8
9.3. Evaluation finale .....	8
10. MODALITES ET DATE LIMITE DE SOUMISSION .....	8
11. ANNEXES.....	9
Annexe 1 - Fiche de soumission de la proposition financière .....	9
Annexe 2 - Ventilation du prix forfaitaire .....	10
Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur .....	11

## 1. CONTEXTE

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) est une organisation internationale à vocation africaine, créée en 1992 et basée à Tunis depuis 2000. Il compte parmi ses membres 35 pays (28 pays africains<sup>1</sup> et 7 pays non-africains), 13 organisations régionales dont des organisations des Nations Unies ainsi que 3 organisations non gouvernementales. L'OSS a pour mission d'appuyer ses pays membres africains dans la gestion durable de leurs ressources naturelles, dans un contexte de changement climatique particulièrement défavorable. Son action se concentre principalement dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches de l'Afrique.

Dans le cadre de ses efforts pour promouvoir la gestion durable des ressources en eau, l'OSS participe activement à la gestion intégrée et concertée des bassins transfrontaliers, dont le fleuve Mono. Situé en Afrique de l'Ouest, ce bassin transfrontalier couvre une superficie de 24 300 km<sup>2</sup>, partagée entre le Bénin (3 000 km<sup>2</sup>) et le Togo (21 300 km<sup>2</sup>). Le fleuve Mono, long de 530 km, s'écoule du nord au sud pour se jeter dans l'océan Atlantique. En 2020, la population du bassin était estimée à 3 500 000 habitants, dont 58 % au Togo et 42 % au Bénin.

Le fleuve MONO entretient des relations hydrauliques assez importantes (alimentation /décharge /protection) avec le système aquifère sédimentaire du bassin du Kéta étendu sur environ 33 600 km<sup>2</sup> et partagé par le Nigéria (40%), le Bénin (39 %), le Togo (11%) et le Ghana (10%). Les aquifères du bassin du Kéta sont parmi les plus productifs et les plus exploités dans ces pays. En exemple, la portion nationale de l'aquifère au Bénin occupe 10% de la superficie totale du pays mais englobe près de 35% des ressources en eaux souterraines disponibles pour le pays, et abrite plus de 65% de sa population. Au Togo, 70% des besoins en approvisionnement en eau publique sont assurés par l'aquifère qui n'occupe que 6% de la superficie du territoire national et qui abrite 40% de la population du pays.

Le bassin du fleuve Mono joue un rôle essentiel dans les activités socio-économiques locales, notamment l'agriculture irriguée, la production hydroélectrique, la pêche, l'élevage, l'exploitation minière et le tourisme. Il constitue également un refuge pour une biodiversité exceptionnelle et contribue à la stabilisation du microclimat régional. Toutefois, ce bassin est confronté à plusieurs défis, parmi lesquels la dégradation des ressources en eau et des écosystèmes (actions anthropiques et autres), les impacts du changement climatique telles que les inondations et les sécheresses récurrentes, la faible valorisation et maîtrise des ressources hydriques. Ces pressions, combinées à une forte croissance démographique, exacerbent les vulnérabilités des populations locales et menacent la durabilité des ressources en eau de leurs écosystèmes associés.

Face à ces défis, l'Autorité du Bassin du Mono (ABM), en partenariat avec l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et l'OSS, et avec l'appui des pays, a développé le projet « Initiative Régionale pour l'Eau et l'Environnement dans le bassin transfrontalier du fleuve Mono (IREE-Mono) », approuvé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en décembre 2023.

L'objectif général du projet IREE-Mono est d'assurer le développement durable et la résilience écologique du bassin du fleuve Mono par le renforcement de la gouvernance et des capacités et la planification participative de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), par les communautés ainsi que le renforcement de la coopération entre le Togo et le Bénin. Il est mis en œuvre par l'UICN et Co-exécuté par l'ABM, l'OSS et le GWP-AO en étroite collaboration avec les pays.

---

<sup>1</sup>Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gambie, Guinée Conakry, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Somalie, Soudan, Tchad & Tunisie

Dans le cadre du projet IRRE-MONO, une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) sera réalisée afin d'identifier les principaux défis et opportunités liés à la gestion durable des ressources en eau. Cette ADT constituera une base technique pour l'élaboration d'un Programme d'Action Stratégique (PAS) pour le bassin du Mono. Pour garantir la qualité des livrables, il est indispensable de renforcer les capacités des acteurs clés, des membres du comité transfrontalier et des consultants impliqués dans le processus.

## 2. L'APPROCHE ADT/PAS DU FEM

Les composantes du PAS, tout comme celles de l'ADT, doivent être hautement collaboratives et impliquer pleinement les principales parties prenantes concernées par les ressources en eau (de surface et souterraines), le système Hydro-Climat-Météo du bassin du Mono et qui doivent être dotées d'une bonne connaissance du processus de développement de l'ADT/PAS suivant l'approche du FEM.

Des directives plus formelles fondées sur l'expérience et les leçons tirées d'un certain nombre de projets (les meilleures pratiques) financés par le FEM pour les Eaux Internationales (FEM IW), ont permis de produire des documents (Manuels) pour aider à la préparation/développement de l'ADT/PAS des nouveaux projets et d'améliorer le contenu des modules de formation en ADT/PAS.

Les principaux manuels de formation du FEM sont :

- Cours de formation sur l'approche ADT/PAS dans le cadre du Programme Eaux Internationales du FEM - Manuel du stagiaire (2005) :
  - Module 1 : Présentation générale du processus ADT/PAS ;
  - Module 2 : Phase de développement du projet et planification de l'ADT/PAS ;
  - Module 3 : Enquête conjointe 1 - Identification et priorisation des problèmes et analyse des impacts ;
  - Module 4 : Enquête conjointe 2 - Analyse de la chaîne causale, Analyse de la gouvernance, Intégration et soumission de l'ADT ;
  - Module 5 : Formulation du PAS ;
  - Module 6 : Analyse de la gouvernance et implication des parties prenantes.
- Manuel du FEM sur l'analyse diagnostique transfrontalière et le programme d'action stratégique (2013)
  - Introduction au processus d'ADT/PAS (Volume 1) ;
  - Guide « Comment faire ? » pour l'ADT/PAS (Volume 2) ;
  - Planification du processus ADT/PAS (Volume 3).
  - Objectifs

## 3. OBJET DE LA MISSION

L'objet de la mission est de préparer et d'animer les séances de renforcement des capacités des parties prenantes du projet sur le processus d'élaboration de l'ADT/PAS selon l'approche du FEM.

Plus spécifiquement, la mission vise à :

- Finaliser les Termes de Référence et le chronogramme de l'atelier de formation ;
- Développer des modules de formation sur le processus ADT/PAS selon le FEM pour la gestion des Eaux transfrontalières ;
- Concevoir les supports d'animation de la formation (diapositives, manuels directives de travaux de groupes, etc.) ;
- Former et outiller les acteurs techniques impliqués dans la gestion des ressources en eau du bassin du Mono sur le développement de l'ADT/PAS ;



- Ajuster les Termes de Référence du Comité transfrontalier ;
- Ajuster la planification des activités de l'ADT/PAS définies dans le document du projet.

#### 4. RESPONSABILITES ET TACHES DU CONSULTANT

Sous la supervision de l'OSS, le(la) consultant(e) sera responsable de la préparation et de l'animation des sessions de formation. Plus spécifiquement, il/elle sera responsable des tâches ci-après :

##### 4.1. Développement des modules de formation en ADT/PAS

Le consultant adaptera son programme et le contenu des modules de formation ADT/PAS des eaux internationales répondant aux profils des participants et aux besoins du projet IREE-MONO. La formation sera destinée aux principaux acteurs (tels que définis au-dessus) du projet qui auront la charge de coordonner les activités liées à l'ADT/PAS dans leurs pays respectifs.

- **Objectifs de la formation**

La formation a pour objectif de renforcer les capacités du comité transfrontalier et des cadres des institutions nationales, de l'ABM, du GWP-AO et de l'OSS qui interviennent dans l'exécution du projet IREE-MONO pour une mise en œuvre efficace de la stratégie et des procédures définies dans la démarche ADT/PAS du FEM pour les Eaux transfrontalières. Cette formation contribuera à l'élaboration de l'ADT/PAS du bassin du Mono en dotant les participants des compétences, informations et approche méthodologique recommandée, celle du GEF-IWLearn.

- **Matériel de formation**

Chaque module sera présenté par le formateur à l'aide d'un PowerPoint. La participation active et les travaux de groupes sont encouragés tout au long des sessions de formation afin de bien préparer les équipes nationales à jouer pleinement leurs rôles dans la validation de l'ADT et le développement du PAS.

Chaque participant recevra une version électronique du cours de formation complet (comprenant toutes les présentations PowerPoint, les manuels de formation, le matériel d'appui et les études de cas).

- **Durée de la formation**

La formation sur l'approche ADT/PAS se déroulera sur **cinq (05) jours** et comprendra des cours théoriques et des travaux de groupes sur le cas pratique des eaux du bassin transfrontalier du fleuve Mono.

##### 4.2. Revue de la planification de l'ADT/PAS appliquée au projet IREE-MONO

La formation permettra d'ajuster la planification des activités de l'ADT/PAS définies dans le document du projet. C'est aussi l'occasion pour préciser les rôles et les responsabilités des parties prenantes, membres du comité transfrontalier pour le développement de l'ADT et la formulation du PAS du bassin du Mono. Le plan de travail pour le développement de l'ADT/PAS sera revu et ajusté si nécessaire.

#### 5. RESULTATS ATTENDUS

- Les Termes de Référence et le chronogramme de l'atelier de formation sont finalisés et validés ;
- Des modules de formation spécialisés sur le processus d'élaboration de l'ADT/PAS selon l'approche du FEM sont développés et adaptés aux besoins des parties prenantes ;
- Un ensemble complet de supports pédagogiques (diapositives, guides méthodologiques, directives pour les travaux de groupe, etc.) est conçu et mis à disposition des participants ;
- Les capacités des acteurs techniques impliqués dans la gestion des ressources en eau du bassin du Mono sont renforcées pour une appropriation efficace du processus ADT/PAS ;
- Les Termes de Référence du Comité transfrontalier sont révisés et optimisés afin de mieux cadrer ses missions et responsabilités dans la mise en œuvre du projet ; et



- La planification des activités de l'ADT/PAS est ajustée et harmonisée avec les objectifs du projet, garantissant une mise en œuvre efficace et conforme aux attentes des parties prenantes.

## 6. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU (DE LA) CONSULTANT(E)

### 6.1. Formation / Education

Le/la candidat(e) devra être titulaire d'au moins un Diplôme universitaire, Master, Ingénieur ou Doctorat en sciences de l'eau et de l'environnement, GIRE, ou dans d'autres domaines connexes qui seront jugés pertinents.

### 6.2. Expérience et compétences

- Expérience dans la conception et/ou la mise en œuvre de processus ADT/PAS du FEM réussis dans un large éventail de contextes et missions concluantes de volume et de complexité similaires ; y compris la familiarité avec les méthodologies du FEM devant être utilisées dans de nombreuses analyses et les meilleures pratiques du FEM IW:Learn ;
- Expériences dans la gestion des ressources en eau dans un contexte transfrontalier ;
- Expériences dans la formation sur des thématiques en lien avec la gestion des ressources en eau ;
- Bonne compréhension des principes et approches de la gestion intégrée des Systèmes aquifères et des bassins fluviaux, en particulier dans un contexte transfrontalier ;
- Compréhension démontrée des processus socio-économiques menant à la dégradation des eaux transfrontalières (quantité, qualité) ;
- Excellentes compétences avérées en organisation et animation des sessions de formation sur le processus ADT/PAS ;
- Capacité démontrée à discuter, négocier et faciliter des consultations intergouvernementales dans la région ;
- Bonne connaissance des procédures et structures du FEM ;
- Compétences en communication très développées, y compris la préparation de rapports de haute qualité ;
- Excellente connaissance de l'anglais et du français ; et
- Connaissances informatiques (MS Word, MS Excel, MS Power Point, etc.).

## 7. LIVRABLES ATTENDUS ET PAIEMENT

### 7.1. Livrables

- **Livrable 1** : Rapport de démarrage de la mission intégrant les Termes de Référence assortis d'un chronogramme détaillé de la mission ;
- **Livrable 2** : Modules et supports d'animation de la formation ; et
- **Livrable 3** : Rapport de la session de formation détaillant les rôles et responsabilités des représentants des pays (mise en place des Comités nationaux interministériels, Groupe de travail pour les PAN et le développement et la formulation du PAS) dans la mise en œuvre des activités du projet, les principales conclusions, les questions et recommandations formulées par les participants. Ce rapport présentera la revue/l'ajustement du plan de travail de l'ADT/PAS (calendrier et d'un diagramme de GANTT sur la mise en œuvre du processus ADT/PAS

### 7.2. Paiement

L'effort global nécessaire pour la conduite de la présente prestation est estimé à **15 Hommes/jour**, répartis entre la préparation et la session de formation.

Le paiement des honoraires sera effectué par l'OSS sur le compte spécifié par le(la) consultant(e) à la validation par l'OSS du travail accompli.

Le paiement du montant de la prestation sera effectué en deux tranches conformément au tableau ci-après.

**Tableau 1** : Modalités de paiement de la consultation

Livrables	Délai de réalisation	Termes de paiement
<b>Livrable 1</b> - Rapport de démarrage	03 jours après la réunion de démarrage	<b>20%</b> du montant après approbation du rapport de cadrage, des TdR de formation et du chronogramme
<b>Livrable 2</b> - Modules et supports de formation <b>Livrable 3</b> - Rapports de la formation accompagnée d'un planning ajustés des activités de l'ADT/PAS et des Termes de Référence du comité transfrontalier	Durant la formation ( <b>Livrable 2</b> ) et 15 jours après les sessions de formation ( <b>Livrable 3</b> )	<b>80%</b> du montant total du contrat après la soumission de la version finale des rapports

NB : les délais réservés à la validation des livrables ne sont pas comptabilisés

## 8. PRESENTATION DU DOSSIER

### 8.1. Offre technique

- Une proposition technique de 5 pages maximum justifiant la capacité à délivrer, de façon satisfaisante et dans les délais, les services de haute qualité au terme de la consultation demandée, la proposition d'une méthodologie succincte expliquant l'approche, la façon dont la consultance sera réalisée ainsi qu'un plan de travail comprenant les différents livrables, dont la réalisation sera rattachée aux modalités de paiement ;
- Un Curriculum Vitae établissant le niveau de formation exigé ainsi qu'une expérience dans des domaines de la consultation ou ceux similaires de l'expert (selon le modèle standard de CV de l'OSS téléchargeable au lien suivant : [\[Modèle CV OSS\]](#)) ;
- Un tableau détaillant les références pertinentes relatives à la mission du/de la consultant(e) proposé(e) ;
- Autres références jugées utiles ;
- Modèle de déclaration sur l'honneur dûment rempli (Annexe 3).

### 8.2. Offre financière

L'offre financière comprendra les pièces suivantes :

- Une fiche de soumission de l'offre financière conformément au formulaire en **annexe 1** ;
- La ventilation du prix forfaitaire conformément au formulaire en **annexe 2** (exprimé en USD), indiquant tous les coûts de la mission, ventilés en frais remboursables et divers.

## 9. EVALUATION

La sélection des offres comprendra deux étapes : Une première étape relative à l'évaluation des offres techniques suivie d'une seconde étape relative à l'évaluation des offres financières.

### 9.1. Evaluation technique

L'évaluation et la comparaison de l'offre technique se fera séparément et indépendamment de toute considération financière. Elle sera notée sur **100 points sur la base des critères mentionnés dans le tableau ci-dessous**.

Pour être éligible, l'offre technique du candidat doit obtenir **la note minimum de 70 sur 100**.

## 9.2. Evaluation financière

L'évaluation financière ne concernera que les offres des soumissionnaires retenus après l'évaluation technique.

Les notes des offres financières (Nf) seront calculées comme suit :

$Nf = 100 \times Fm/F$ , avec :

- Nf : Note financière du soumissionnaire
- Fm : Proposition financière la plus basse des offres techniques retenues
- F : Proposition financière du soumissionnaire

## 9.3. Evaluation finale

Les offres seront classées en fonction de leur note globale (NG) selon la formule suivante :

$NG = [Nt \times (70\%)] + [Nf \times (30\%)]$

- NG : Note globale
- Nt : Note technique
- Nf : Note financière

Le choix du sera porté sur l'offre ayant obtenu la note globale (NG) la plus élevée.

**Tableau :** Barème de notation de l'offre technique

**Tableau 2 -** Barème de notation de l'offre technique

Éléments	Points
Diplôme : Minimum Bac+5 en gestion des ressources naturelles, en particulier les eaux souterraines et de surface	15
Restitution analytique et reformulée d'une bonne compréhension de la mission, des responsabilités du consultant et des objectifs de la mission	15
Méthodologie de travail, incluant une approche cohérente dans la réalisation de l'objectif global et des objectifs spécifiques de la formation Plan de travail adapté au délai de la mission	10
Expérience dans la conception et/ou la mise en œuvre de processus ADT/PAS du FEM réussis dans un large éventail de contextes	30
Références similaires (avoir au minimum 3 références de missions dans la mise en œuvre de processus ADT/PAS du FEM réussis dans un large éventail de contextes	15
Expériences dans la formation sur des thématiques en lien avec la gestion des ressources en eau	15
<b>Total</b>	<b>100</b>

## 10. MODALITES ET DATE LIMITE DE SOUMISSION

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : [procurement@oss.org.tn](mailto:procurement@oss.org.tn) en mentionnant la référence : **Préparation et animation de la formation sur l'ADT/PAS pour les eaux transfrontalières [AC/OSS/IREE-MON \_Formation-ADT/PAS-IREE-MONO /280225-12]** » dans l'objet du mail.

La date limite de la réception des offres est fixée au **16 mars 2025 à 23h59 (Heure de Tunis) et 22h59 (GMT)**.

## 11. ANNEXES

### Annexe 1 - Fiche de soumission de la proposition financière

Offre adressée à (entité de passation de marché et d'élimination) :	
Date de l'offre financière :	
Numéro de référence du marché :	
Objet du marché :	

**Le prix total de notre offre est :** \_\_\_\_\_

Nous confirmons que les tarifs indiqués dans notre offre financière sont fixes et fermes pour la période de validité et ne feront l'objet d'aucune révision ou variation.

**Offre financière autorisée par :**

**Signature :** \_\_\_\_\_ **Nom** \_\_\_\_\_

**Position :** \_\_\_\_\_ **Date :** \_\_\_\_\_

**Autorisé pour et au nom de :**

**Le Consultant :** \_\_\_\_\_

Signature et cachet du représentant légal du Consultant



## Annexe 3 - Modèle de déclaration sur l'honneur

Objet de l'appel d'offres : .....

Je, soussigné (nom et prénom) : .....

Nationalité : .....

Agissant en qualité de : .....

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Inscrit au registre du commerce sous le n° .....le .....à.....

Matricule fiscal : .....

• **Déclare sur l'honneur :**

1. N'avoir jamais été en liquidation judiciaire et n'avoir jamais fait l'objet d'aucune poursuite judiciaire pour quelques motifs que ce soit,
2. M'engager à ne pas recourir, par moi-même ou par personne interposée, à des pratiques pouvant être qualifiées de malversation, de fraude ou de corruption dans les différentes procédures de passation, de gestion et d'exécution du présent marché,
3. M'engager dans le cas où mon offre est retenue, à respecter les procédures en vigueur à l'OSS et l'obligation de réserve et du secret professionnel pour tous les faits et/ou informations que j'aurais à connaître.

• **Certifie** l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration et dans les pièces fournies dans mon offre.

• **Certifie** que je n'ai aucun lien de parenté avec aucune personne recevant une rémunération quelconque de l'OSS.

• **Reconnais** avoir pris connaissance que toute imprécision ou erreur et tout manquement pouvant être relevée dans le contenu de mon offre ainsi que le non-respect des conditions de participation, sont des causes de rejet de ma candidature.

Fait à.....le.....

Signature et cachet du représentant légal du Consultant